

**L'Assemblée Générale Ordinaire est ouverte par le secrétaire général, Régis ETIENNE.**

- 1) Excuses pour l'absence du Président de l'UNAF 94 retenu pour des raisons professionnelles ;
- 2) Rappel du pack NIKE proposé à nos adhérents via notre partenaire URBAN SOCCER avec une remise de 30% (annexe 1) ;
- 3) Présentation des 19 membres du Comité Directeur Elargi.

- 4) Présentation du PROCES VERBAL de la 34<sup>ème</sup> Assemblée Générale Ordinaire (annexe 2).

**ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS**

- 5) Lecture des rapports suivants par le secrétaire général, Régis ETIENNE :

- RAPPORT D'ACTIVITE (annexe 3),

**ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS**

- RAPPORT MORAL (annexe 4).

**ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS**

- 6) Les finances

- Lecture du RAPPORT FINANCIER par le Trésorier, Léonard NGUELLE (annexe 5) :
- Rapport des membres de la Commission Permanente de contrôle des comptes (annexe 6)

**ADOPTÉS A L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS**

- 7) Présentation du budget prévisionnel pour l'exercice 2018/2019 par le Trésorier, Léonard NGUELLE (annexe 7)

**ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS**

- 8) ELECTION D'UN MEMBRE DU COMITE DIRECTEUR POUR CAUSE DE PLACE VACANTE

**Les adhérents ont décidés à l'unanimité de procéder au vote à main levée.**

La liste des candidats est en annexe 8

Rappel : Le membre est élu pour une durée courant jusqu'à la fin de la mandature, soit à la fin de la saison 2019/2020.

**LE CANDIDAT A ÉTÉ ELU A L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS**

- 9) COOPTATION des membres pour la saison 2018/2019 :

**Les adhérents ont décidés à l'unanimité de procéder au vote à main levée.**

La liste des candidats est en annexe 8

Rappel : Les membres cooptés doivent l'être à chaque Assemblée Générale Ordinaire.

**TOUS LES CANDIDATS ONT ÉTÉ COOPTÉS A L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS**

- 10) Adresse mail de l'UNAF 94

[communication@unaf94.com](mailto:communication@unaf94.com)

- 11) NOUS AVONS HONORE 2 FIDELES ADHERENTS (annexe 9)

Une médaille devait être remise à JP DELAVEAU et Guy VABRE qui étaient absents, ils la recevront lors d'un prochain rassemblement.

- 12) LA SR HONORE UN FIDELE ADHERENT

Une médaille est attribuée à Maurice SAINT ALBIN (annexe 9).

- 13) PROTOCOLE D'ARRÊT DE MATCH

- Présentation du protocole (annexe 10)

14) Questions diverses

Il n'y a pas eu de questions.

15) Clôture de l'Assemblée Générale

La 35<sup>ème</sup> Assemblée Générale Ordinaire est clôturée par le secrétaire général.

Le pot de l'amitié a clos cette soirée.

ANNEXE 1

LE PACK NIKE



**ANNEXE 2**

**L'Assemblée Générale Ordinaire est ouverte par le Président Renaud HOCQ.**

- 1) Présentation du pack cadeau proposé aux adhérents qui auront adhéré ou renouvelé avant le 1<sup>er</sup> septembre 2017 (annexe 1).
- 2) Présentation des 19 membres du Comité Directeur Elargi.
- 3) Présentation du PROCES VERBAL de la 33<sup>ème</sup> Assemblée Générale Ordinaire (annexe 2).

**ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS**

- 4) Lecture des rapports suivants par le secrétaire général, Régis ETIENNE :

➤ RAPPORT D'ACTIVITE (annexe 3),

**ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS**

➤ RAPPORT MORAL (annexe 4).

**ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS**

- 5) Les finances

➤ Lecture du RAPPORT FINANCIER par le Trésorier, Léonard NGUELLE (annexe 5) :

➤ Rapport des membres de la Commission Permanente de contrôle des comptes (annexe 6)

**ADOPTÉS A L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS**

- 6) Présentation du budget prévisionnel pour l'exercice 2017/2018 par le Trésorier, Léonard NGUELLE (annexe 7)

**ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS**

- 7) COOPTATION des membres pour la saison 2017/2018 :

**Les adhérents ont décidés à l'unanimité de procéder au vote à main levée.**

La liste des candidats est en annexe 8

Rappel : Les membres cooptés doivent l'être à chaque Assemblée Générale Ordinaire.

**TOUS LES CANDIDATS ONT ÉTÉ COOPTÉS A L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS**

- 8) Adresse mail de l'UNAF 94

[unafvaldemarne@gmail.com](mailto:unafvaldemarne@gmail.com)

- 9) Nous avons honoré 4 fidèles adhérents (annexe 9)

Une médaille a été remise à Fredji HARCHEY et à Nabil SAADA, JP DELAVEAU et Guy VABRE recevront la leur lors du rassemblement de début de saison.

- 10) STOP AUX AGRESSIONS

- Présentation par Renaud de la communication sur les agressions,
- Présentation de divers documents :
  - ✓ Quand arrêter un match,
  - ✓ Quand ne pas arrêter un match,
  - ✓ Lettre de démission de son club

(annexe 10)

- 11) Questions diverses

Il n'y a pas eu de questions.

- 12) Clôture de l'Assemblée Générale

La 34<sup>ème</sup> Assemblée Générale Ordinaire est clôturée par le Président Renaud HOCQ à 20h15.

Le pot de l'amitié a clos cette soirée.

ANNEXE 3

COMPTE-RENDU DE NOS ACTIVITÉS POUR LA SAISON 2017/2018



220 adhérents (201 la saison dernière)

Soit une **AUGMENTATION** de **9%**



3 réunions du Comité Directeur Elargi



Participation aux actions de formation de la CDA



Participation aux remises d'écussons aux nouveaux arbitres



Arbre de Noël, 90 personnes présentes



Soirée des vœux et de la galette des Rois

+ De **50 lots** offerts et + de **950€** récoltés pour le fond de solidarité,

Merci aux généreux donateurs pour les lots et merci à vous pour votre participation.



**Tournoi INDOOR au SOCCER PARK de Champigny**

Regret quant au nombre de participants



Communication via le compte **FACEBOOK** et le Site Internet **UNAF94.COM**



Participation au tournoi **Louis TEREYGEOL**



Participation au tournoi **JC LESAGE**



Participation de certains de nos joueurs au **Challenge André Petit**



Récompenses et trophées à nos collègues lors de l'AG de fin de saison



Participation de l'équipe de foot à diverses rencontres



Participation aux divers tests physiques et théoriques



Présence lors du stage des jeunes arbitres du 94



**DÉFENSE JURIDIQUE DES COLLÈGUES AGRESSÉS**

ANNEXE 4

RAPPORT MORAL SAISON 2017 / 2018

Chers amis, chers collègues,

Encore une fois nous avons le plaisir de nous retrouver pour la traditionnelle AG de fin de saison.

Avant de débiter ce rapport moral, je vais vous demander de faire quelques instants de silence pour honorer la mémoire d'un adhérent historique, vice-président de l'UNAF 94 durant de nombreuses saisons et qui aura été élu au Comité Directeur du District pour représenter les arbitres ; je veux parler de notre ami Roger MARCHAIS, décédé il y a peu de temps.

MERCI.

Comme je vous l'ai annoncé en ouverture de cette AG, Renaud est en période de mutation professionnelle et sera moins présent physiquement mais reste toujours votre président.

Comme toutes les fins de saisons il y aura des sourires et des déceptions, mais vous aurez tous le sentiment du devoir accompli.

**Devoir accompli oui, MAIS ENCORE CETTE SAISON, CERTAINS AURONT PAYÉ LE PRIX FORT !!!**

Vous l'aurez compris, je veux parler des agressions dont ont été victimes certains de nos collègues.

Cette saison encore nous avons accompagné en commission TOUS NOS COLLEGUES AMICALISTES et je dois dire avec satisfaction que les sanctions auront été globalement à la hauteur des faits.

Cette saison, en l'absence de Renaud, c'est Stéphanie qui aura remplie entièrement son nouveau rôle de déléguée juridique ; elle est absente pour cause de tournoi à Montpellier, mais nous pouvons la remercier avec nos applaudissements car les résultats sont à la hauteur :

*PORTUGAIS VILLENEUVE ST GEORGES/DEFENSE NATIONAL Anciens D3.A du 26/11/2017*

*MARTIAL Alain, arbitre central*

*2 ANS DE SUSPENSION FERMES pour TENTATIVE DE COUP ENVERS ARBITRE OFFICIEL*

*18 MOIS DE SUSPENSION FERMES pour MENACES ENVERS OFFICIEL APRES MATCH.*

**MATCH PERDU A VILLENEUVE SAINT GEORGES**



FONTENAY US/ FRESNES AAS Seniors D3.A du 08/04/2018

M.TOURE Mouhamadou, arbitre central

**10 ANS FERMES DE SUSPENSION pour avoir PORTE ATTEINTE A L'INTEGRITE PHYSIQUE, MENACES ET INSULTES ENVERS ARBITRE OFFICIEL,**

**3 JOUEURS ONT ECOPEES DE 12 MATCHS FERMES DE SUSPENSION pour MENACES ET INSULTES ENVERS OFFICIEL APRES MATCH**

**INFLIGE AU CLUB DE FRESNES AAS UNE PENALITE DE 1 POINT AU CLASSEMENT**

BONNEUIL CSM/LUSITANOS US U15 D1 du 25/11/2017

->M. YAHYAOUI Ayman, arbitre central

**3 MATCHS FERMES DE SUSPENSION pour PROPOS DEPLACES APRES MATCH**

**10 (DIX) ans D'INTERDICTION DE DELIVRANCE DE LICENCE pour CRACHAT, INSULTES, JET DE BOUTEILLE D'EAU ET INTIMIDATION ENVERS L'ARBITRE OFFICIEL.**

Cette saison, comme les précédentes, votre UNAF 94 aura été consultée lors des décisions importantes vous concernant et en particulier nous avons été conviés à une réunion avec le Directeur de cabinet du préfet du Val de Marne qui va accentuer les interdictions de stade, mais avec cette singularité que **CES INTERDICTIONS TOUCHENT LES MATCHES DE DISTRICT ET/OU DE LIGUE AVEC OBLIGATION DE POINTER AU COMMISSARIAT.**

C'est une situation atypique et nous remercions le Président du District, Thierry MERCIER, de l'avoir initié et pérennisé.

Avec l'UNAF94 à vos côtés, vous ne serez **JAMAIS SEUL** car notre mission **PREMIERE** est de **VOUS DÉFENDRE** et de **VOUS AIDER**, pensez-y durant l'intersaison !!

Cette saison aura vu votre amicale demeurer, et de loin, la 1<sup>ère</sup> amicale de l'île de France ; nous sommes **220** ; Bravo !!!

J'en suis particulièrement satisfait car les efforts des UNAFISTES composant le Comité Directeur de l'UNAF94 pour vous réunir, vous aider, communiquer, vous apporter le soutien logistique et humain, saison après saison, tout au long des étapes de votre carrière ont été, comme toutes les saisons passées, très importants comme cela a été évoqué lors du compte-rendu d'activité précédemment présenté.

Mais la saison qui s'achève ne se borne pas à des histoires d'incivilités, il y a aussi de vrais moments de fraternité comme par exemple lorsque nous avons utilisé notre fond de solidarité pour venir en aide à une jeune collègue à qui on avait dérobé ses papiers et tenues.

Nous l'avons vu également en début d'AG, grâce à l'UNAF 94 vous pouvez dorénavant acheter vos tenues NIKE avec une remise de 30% consentie par notre partenaire URBAN SOCCER.

Concernant la communication, nos supports, **unaf94.com** et **Facebook** auront vu leur utilisation décuplée grâce au travail de WILLIAM et de MONTASSAR.



L'UNAF 94 c'est également l'amicale de nos arbitres fédéraux qui travaillent pour vous ; nous sommes ainsi très fiers de féliciter notre amis YOANN BENOIT qui devient ARBITRE ASSISTANT FEDERAL 2 et faisons un petit clin d'œil à STEPHANE JOCHEM qui arrête sa carrière.

Enfin, je remercie les membres du Comité Directeur, qu'ils soient élus ou cooptés, pour avoir activement œuvré pour que votre amicale soit présente **TOUJOURS ET PARTOUT POUR VOUS.**

A vous d'agir au mieux de vos intérêts et de celui de notre amicale en adhérant et mieux encore **EN FAISANT ADHÉRER** à l'UNAF94.

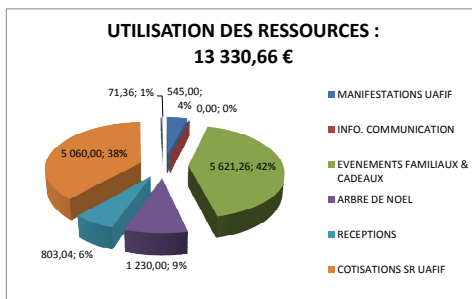
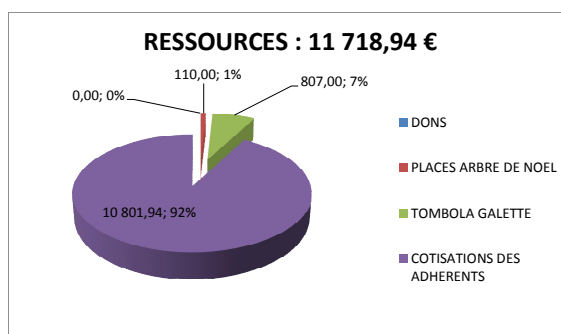
Bonnes vacances.

Régis ETIENNE  
Secrétaire Général



**ANNEXE 5**

<b>RESULTAT FINANCIER 2017-2018</b>		
<b>TRESORERIE AU 30 JUIN 2017</b>		<b>12 698,01</b>
<b>DEPENSES</b>		
618500	MANIFESTATION UAFIF	545,00
623000	INFO. COMMUNICATION	0,00
623400	EVENEMENTS FAMILIAUX & CADEAUX	5 621,26
625600	ARBRE DE NOEL	1 230,00
625730	RECEPTIONS	803,04
628000	COTISATIONS SR UAFIF	5 060,00
658800	AUTR.CHARG DIV.GEST.	71,36
		<b>13 330,66</b>
<b>RECETTES</b>		
706112	DONS	
706113	PLACES ARBRE DE NOEL	110,00
706114	TOMBOLA GALETTE	807,00
756000	COTISATIONS DES ADHERENTS	10 801,94
		<b>11 718,94</b>
<b>RESULTAT AU 30 JUIN 2018</b>		<b>-1 611,72</b>
<b>TRESORERIE AU 30 JUIN 2018</b>		<b>11 086,29</b>



ANNEXE 6

RAPPORT DE LA COMMISSION PERMANENTE DE CONTROLE DES COMPTES

Nous, Franck BERTHO et Michel VAN BRUSSEL, membres permanents de la Commission de contrôle des comptes, après avoir vérifié les pièces comptables, attestons de la véracité des écritures comptables pour la saison 2017 / 2018.

Fait à Champigny sur Marne le 23/06/2018.

Franck BERTHO

Michel VAN BRUSSEL

ANNEXE 7
BUDGET PREVISIONNEL SAISON 2017 / 2018

<b>PREVISIONNEL 2018-2019</b>		
<b>TRESORERIE AU 30 JUIN 2018</b>		<b>11 086,29</b>
<b>DEPENSES</b>		
623400	EVENEMENTS FAMILIAUX & CADEAUX	4 220,00
625600	ARBRE DE NOEL	1 200,00
625730	RECEPTIONS	500,00
628000	COTISATIONS SR UAFIF	4 370,00
		<b>10 290,00</b>
<b>RECETTES</b>		
706114	TOMBOLA GALETTE	700,00
756000	COTISATIONS DES ADHERENTS	9 590,00
		<b>10 290,00</b>
<b>RESULTAT PREVISIONNEL AU 30 JUIN 2019</b>		<b>0,00</b>
<b>TRESORERIE PREVISIONNELLE AU 30 JUIN 2019</b>		<b>11 086,29</b>
<i>190 adhérents dont 20 jeunes arbitres et 28 sympathisants</i>		

ANNEXE 8

LISTE DES CONDIDATS SOUHAITANT ETRE COOPTES

Nicolas SIHL

Bayrak TAYFUN

LISTE DES CONDIDATS SOUHAITANT ETRE ELUS

William EISENAUER

ANNEXE 9

LES ADHERENTS HONORÉS

Jean-Paul DELAVEAU  
Guy VABRE

LES ADHERENTS HONORÉS PAR LA SR

Maurice SAINT ALBIN

ANNEXE 10

## PROCEDURE DU DROIT DE RETRAIT A APPLIQUER LORS D'INCIDENTS SUR LES RENCONTRES

Au vu des nombreux incidents et atteintes à l'intégrité physique à l'encontre du corps arbitral, des dégradations commises sur les véhicules des officiels, des propos particulièrement violents tenus à tous les niveaux des compétitions, qu'elles soient professionnelles, fédérales, régionales ou départementales, qui ne cessent d'augmenter depuis plusieurs saisons et dont la gravité s'amplifie cette saison après à peine quelques mois de compétition,

Au vu de l'attitude de certains clubs et de leurs licenciés, des nombreux incidents perpétrés autour des rencontres par un environnement de plus en plus hostile, violent et menaçant, de l'absence d'intervention desdits clubs, de l'absence de sécurité sur une majeure partie des installations, il convient d'adapter dorénavant et ce, dès à présent, un mode opératoire commun visant à protéger l'intégrité physique des arbitres en intervenant en amont et permettre d'éviter des incidents mais également de faire prendre conscience à tous que nous n'acceptons et n'accepterons plus d'évoluer dans une ambiance hostile, et/ou dans un climat délétère.

Dorénavant, en cas de menaces, de propos grossiers et/ou injurieux et/ou violents de la part de spectateurs ou personnes non identifiées à l'encontre d'un ou des arbitres, de menaces de mort, de menaces de représailles après match sur l'arbitre, ses proches ou son lieu de domicile, de menaces de dégradations, d'insultes nominatives (en relevant votre identité via un smartphone), de crachats sur un membre du corps arbitral, de jets de projectiles, de jets de pétards et autres engins pyrotechniques sur le terrain ou aux abords, il est demandé aux arbitres d'interrompre la rencontre momentanément et de mettre face à leurs responsabilités les délégués, dirigeants et capitaines d'équipe et leur laisser le temps d'intervenir pour mettre un terme définitif à ces agissements et faire comprendre aux auteurs des faits que la détermination des arbitres sera implacable et appliquée en cas de réitération.

Une fois cette prévention, notifiée aux intéressés et il leur revient ensuite de la mettre en œuvre par l'action des dirigeants qui ont le **devoir** et même **l'obligation d'intervenir** auprès des auteurs de ces agissements.;

Chacun est alors conscient du fait qu'en cas de récurrence la rencontre sera définitivement arrêtée pour manque de sécurité et mise en danger de l'intégrité physique des officiels qui exerceront ainsi un droit de retrait à l'instar de toute personne chargée d'une mission de service public telle que la prévoit la **loi Lamour de 2006**.

Les rapports d'officiels seront alors rédigés et transmis aux instances disciplinaires qui feront leur travail et nous aurons ainsi beaucoup moins d'arbitres agressés, c'est le but de cette démarche.



**Il faut IMPERATIVEMENT arrêter la partie en cas de poursuite des agissements car NON, cela n'est pas normal, anodin et ne fait pas partie du folklore car maintenant, les menaces sont mises à exécution.**

Les arbitres sont agressés, frappés, bousculés, reçoivent des pierres, voient leur voitures dégradées, sont victimes de menaces sur les réseaux sociaux, bref sont victimes d'actes honteux, inacceptables et inqualifiables mais qui sont banalisés et peu ou pas réprimés car aucune communication ou acte préventif n'a eu lieu en amont et que s'agissant de « spectateurs », personne ne les connaît...comme si des gens étrangers aux clubs venaient sur un stade pour y commettre des délits sans être identifiés, connus....**QUI PEUT CROIRE CETTE INEPTIE ???**

Les instances doivent bien entendu comprendre que les sanctions prises n'ont pas l'effet escompté et que notre corporation n'a que trop subi de faits graves pour continuer à encaisser ainsi un tel niveau de violence.

Nous ne devons plus accepter ce genre de choses et devons agir pour nous protéger mais aussi et surtout retrouver ce que le football a perdu, **UNE ETHIQUE**, une morale digne du sport et de ses valeurs, notamment celle du respect de ses juges.

Teddy RINER disait publiquement l'an dernier qu'un joueur qui touche un arbitre devrait être radié à vie de tous sports, toutes disciplines...de belles paroles qui concernent bien des sports **mais pas le football.**

Je me refuse à attendre un drame avant de voir la FFF enfin agir ou simplement réagir car son silence est assourdissant, voire complice.

Nous sommes en danger et contraints de nous mobiliser, d'anticiper le pire.

L'UNAF a plus de 300 dossiers juridiques ouverts à ce jour et nous en ouvrons chaque semaine encore plus, pour des actes de plus en plus violents, de plus en plus de saisines pour des faits d'après match.

C'est un constat d'échec pour tous mais c'est surtout douloureux pour les nôtres car au bout de chaque dossier il y a une victime, une femme ou un homme, un être humain qui a subi des violences juste parce qu'il arbitre un match de foot avec ses défauts certes, mais honnêtement, courageusement en ces temps où rendre la justice sportive est devenue une mission à risque.

Je compte sur vous toutes et tous pour appliquer ces mesures sans zèle et dans la prévention auprès des clubs.

Nous ne voulons pas empêcher les gens de jouer, bien au contraire...mais nous voulons arbitrer sereinement, dans le respect et le fair-play.

Les limites du disciplinairement acceptable ont été franchies, **nous devons dire STOP.**

Prenons néanmoins toujours le temps qu'il faut pour travailler avec les éducateurs, dirigeants, capitaines et délégués sur les matchs car eux aussi portent parfois une responsabilité quant à leur



comportement qui engendre bien souvent ensuite celui néfaste d'un public de plus en plus enclin à déconsidérer les arbitres et les fustiger.

Je compte sur la solidarité de toutes et tous, il en va de notre intérêt, de celui de notre passion mais aussi et surtout le plus important de notre santé.

Bien amicalement.

Renaud HOCQ

Délégué Juridique Régional de l'UNAF Paris IDF